

## **Compte-rendu du Conseil municipal du vendredi 29 mars 2013, 18h30.**

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOIR Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme SPALKE Mireille, Mme NANDROT Anic, Mme LECORDIER Denise, Mme PASQUIER Michèle, Mme CHARUA Josette, Mme GUERY JALMAIN Nicole, Mme RAPEAU Lydie

Représentés : M. LHAUTE Sylvain représenté par Mme LECORDIER Denise  
M. GERMAIN Thierry représenté par Mme RAPEAU Lydie  
M. DHOMPS Jacques représenté par Mme GUERY JALMAIN Nicole  
Mme DESTREM Michèle représentée par Mme CHARUA Josette

Début de séance : 18h30

Secrétaire de séance : M. FLOUZAT Roland

Lecture du cahier de délibération et signatures.

### **1- Vote des comptes de gestion 2012 :**

- a. Budget général : excédent de fonctionnement : 72 362,33 €, excédent d'investissement : 437 042,77 €
- b. Budget de l'eau : excédent de fonctionnement : 9 938,87 €, excédent d'investissement : 11459,70 €
- c. Budget de l'assainissement : excédent de fonctionnement : 10 579,13 €, excédent d'investissement : 293 346,77 €

Oui à l'unanimité

### **2- Vote des comptes administratifs 2012 :**

- a. Budget général : excédent de fonctionnement : 72 362,33 €, excédent d'investissement : 437 042,77 €
- b. Budget de l'eau : excédent de fonctionnement : 9 938,87 €, excédent d'investissement : 11459,70 €
- c. Budget de l'assainissement : excédent de fonctionnement : 10 579,13 €, excédent d'investissement : 293 346,77 €

8 Voix pour, 6 abstentions, pour les 3 budgets

### **3- Affectation des résultats :**

- a. Budget général : 72 362,33 au compte 002 : 9 pour, 6 abstentions
- b. Budget de l'eau : 71 753,38 au compte 002 : 9 pour, 6 abstentions
- c. Budget de l'assainissement : 21534,74 au compte 002 : 9 pour, 6 abstentions

### **4- Vote des taux des impôts directs (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti) :**

Monsieur le Maire propose de voter une augmentation des trois taxes de 1% pour compenser en partie (environ les 2/3) la perte de recettes due à la baisse des dotations de l'État.

Résultat du vote : 3 pour, 10 contre, 2 abstentions

Monsieur le Maire fait procéder à un nouveau vote en faveur du maintien des taux sans augmentation.

Résultat du vote : 11 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention

Les taux 2013 seront les suivants : taxe d'habitation 10,64%, taxe foncier bâti 21,17%, taxe foncier non bâti 29,76%

#### **5- Montant des subventions 2013 aux associations :**

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir le même montant de subvention aux associations locales, sauf celle allouée à l'association Les Bâtis, dont le montant est réduit de 150€ à 80€, par 12 voix pour et 3 abstentions, l'objet de cette association étant réduit à une action au seul bénéfice des habitants du lotissement, sans participation aux festivités municipales.

#### **6- Élection de 2 délégués au syndicat de ramassage scolaire de Sancergues :**

Suite à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), Monsieur le Préfet du Cher a arrêté la modification du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de Sancergues étendu à la commune de Marseilles-lès-Aubigny.

Il appartient au conseil d'élire deux représentants à ce syndicat.

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux sont d'accord pour élire ces candidats à main levée, ce qu'ils acceptent à l'unanimité.

M. GRILLON Hubert et Mme RAPEAU Lydie sont candidats.

M. GRILLON Hubert et Mme RAPEAU Lydie sont élus par 14 voix pour et 1 abstention.

#### **7- Délibération sur la durée d'amortissement de dépenses d'investissements (budgets eau, assainissement, commune) :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les durées d'amortissements concernant :

- Etude de recherche en eau : 54873.18 sur 20 ans
- Tranchée fonçage rue des Loges : 3301.57 sur 5 ans
- Subventions recherche en eau : 10 661.60 sur 20 ans
- Etude 2012 diagnostic réseaux eaux usées : 37472.50 sur 40 ans
- Travaux assainissement rénovations réseaux eaux usées : 71270.40 sur 40 ans
- Subventions pour travaux réseaux eaux usées et stat épuration 2012 : sur 40 ans

#### **8- Projets connexes à la Loire à vélo (avenants à voter) :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les avenants correspondant aux travaux à mener sur le chantier de la halte-repos, qui sont les suivants :

- Entreprise DENIS pour un montant de + 1 890,64 HT (isolation)
- Entreprise CERASOL pour un montant de + 906,10 € HT (reprise seuils et plinthes)
- Entreprise AIR pour un montant de + 2 052,70 € HT changement portes et + 580,60 € HT (plafond local technique)
- CTM pour un montant de - 1 650,00 € HT (supports vélos et panneau supprimés) et + 1 306,00 € HT (avaloir chasse d'eau de la borne camping-cars)

Monsieur le Maire fait procéder au vote à main levée.

Résultat du vote : 9 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions

-  
-  
-

## - 9- Questions diverses

- La SNCF souhaite supprimer le PN44 (passage à niveau) sur la voie ferrée. Considérant que le passage doit être maintenu pour le passage des engins agricoles, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'unanimité.
- Un administré demande de pouvoir régler la place de port pour son bateau en plusieurs fois. Ce délai est accordé à l'unanimité.
- Monsieur le Maire distribue un document adressé par la Région Centre aux élus pour présentation du SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de développement Durable du Territoire de la région Centre)
- Le Conseil Municipal accepte le devis de l'association des joutes clamecoises par 12 voix pour, 2 contre, 1 abstention. Cette animation sera organisée pendant la fête patronale.
- Monsieur le Maire présente la décision du tribunal administratif à propos de la demande en annulation du licenciement d'une ancienne salariée. La plaignante a été déboutée de sa demande.
- Monsieur le Maire présente la proposition du Pays Loire Val d'Aubois faite à la commune d'accueillir une animation dans le cadre de la fête du patrimoine, le samedi 14 septembre 2013. Cette animation vise à faire intervenir une troupe de comédiens pour mettre en scène une reconstitution du début du XXème siècle autour de la lutte entre les partisans de la Loire navigable et ceux du canal. Une participation des habitants leur sera proposée. Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 2 abstentions
- Monsieur le Maire présente la situation de la salle de spectacle « le Luisant », située à Germigny l'Exempt, qui mène actuellement des travaux de mise aux normes de sa salle. Pour pallier à cette indisponibilité temporaire, le Luisant, seule structure de spectacles vivants sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et du Pays Loire Val d'Aubois, cherche des salles pour accueillir des spectacles pendant l'année 2013. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est d'accord pour proposer au Luisant de l'accueillir à Marseilles-lès-Aubigny en lui accordant une gratuité de salle. La décision concernant cette demande est repoussée à plus tard. Le conseil statuera au moment d'une demande précise.
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une gratuité de salle pour permettre à un groupe de jeunes biélorusses, de passage en France, de présenter un spectacle de musique traditionnelle de Minsk. Cette demande a été formulée par l'association Nivernaise France-Russie-CEI en association avec le club des Pingouins Marseillais.
- Une réunion pour la préparation de la fête patronale se tiendra mardi 16 avril à 18h30, entre la commune et les associations partenaires.
- Monsieur le Maire demande où en est la réalisation du bulletin municipal, pris en charge par M. DHOMPS. Pas de nouvelles.
- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'information donnée par Atout Cher qui annonce que la mise en route des relais WIFIMAX permettant aux habitants un raccordement haut-débit au réseau Internet devrait intervenir dans les deux semaines qui viennent. Une réunion publique sera organisée par le prestataire pour présenter les offres commerciales correspondantes (conditions d'abonnement et de raccordement).
- Monsieur le Maire annonce que la SARL SPECQUE, qui assure la vente de pain et pâtisseries mettra fin à son bail de location des locaux communaux le 1<sup>er</sup> juillet 2013. M. GRILLON organisera une réunion pour trouver une solution de remplacement.
- M. GRILLON demande une diffusion plus grande des comptes-rendus du Conseil Municipal. Monsieur le Maire indique que ceux-ci sont diffusés dans le panneau de la mairie comme le veut la

législation, qu'ils sont aussi affichés sur les panneaux d'information présents sur la commune et également présents sur le site Internet de la commune.

- Mme GUERY JALMAIN Nicole demande que soit dénoncée la délibération prise en début de mandat et accordant une délégation au maire pour ester en justice au nom de la commune, pendant toute la durée du mandat. Monsieur le Maire répond que le conseil du début de mandat a jugé qu'il était utile que le maire puisse intervenir sans délai contre une attaque en justice contre la commune et que rien ne justifie l'annulation de cette délibération qui restera valable jusqu'à la fin du mandat.

Fin de séance à 22h45.

Le Maire,  
Gilles CORNETTE